



Desjardins Ducharme S.E.N.C.R.L. AVOCATS

600, rue De La Gauchetière Ouest  
Bureau 2400  
Montréal (Québec) H3B 4L8  
CANADA

Téléphone : 514 878-9411  
Sans frais : 1 800 670-0102

70, rue Dalhousie  
Bureau 300  
Québec (Québec) G1K 4B2  
CANADA

Téléphone : 418 529-6531  
Télécopieur : 418 523-5391

www.desjardinsducharme.ca

Québec, le 3 août 2007

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Demande de modification des tarifs et conditions des services de  
transport d'Hydro-Québec à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008  
Votre référence : R-3640-2007  
Notre référence : 1038643

Chère Consoeur,

l'AQCIE et du CIFQ et leur budget.

Nous vous transmettons la demande d'intervention de

Copie de la présente est adressée par courriel à Me  
Carolina Rinfret (Hydro-Québec). Quinze exemplaires de la présente, de la demande  
d'intervention et du budget vous sont transmis ce jour par courrier.

diales salutations.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, nos cor-

**DESJARDINS DUCHARME, s.e.n.c.r.l.**

*Pierre Pelletier*  
Pour: PIERRE PELLETIER

PP/lm  
c.c. par courriel Hydro-Québec –Me Carolina Rinfret

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-3640-2007

DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS  
ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANS-  
PORT D'HYDRO-QUÉBEC À COMPTER DU 1<sup>ER</sup>  
JANVIER 2008

---

HYDRO-QUÉBEC  
(ci-après le « TRANSPORTEUR »)

Demanderesse

et

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES  
CONSOUMMATEURS INDUSTRIELS  
D'ÉLECTRICITÉ  
(ci-après « AQCIE »)

et

LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE  
DU QUÉBEC  
(ci-après « CIFQ »)

Intervenants

---

### DEMANDE D'INTERVENTION DE L'AQCIE et DU CIFQ

---

LES INTERVENANTS, L'AQCIE ET LE CIFQ, SOUMETTENT RESPECTUEUSEMENT CE  
QUI SUIT :

I. INTÉRÊT ET REPRÉSENTATIVITÉ DES INTERVENANTS :

A. REPRÉSENTATIVITÉ DE L'AQCIE :

1. L'AQCIE, fondée en 1981, est un groupe qui représente les intérêts de trente-trois (33) importants consommateurs d'électricité établis au Québec qui, collectivement, consomment environ 36 **TWh** d'énergie électrique par année correspondant à une valeur de plus **d'un (1) milliard de dollars**.
2. La consommation des membres de l'AQCIE, qui oeuvrent dans la quasi-totalité des secteurs d'activité industrielle du Québec, représente près de **25%** de la consommation totale d'électricité facturée au Québec et plus de **60%** de la consommation de la grande industrie.

3. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres de l'AQCIE et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec leurs concurrents ailleurs au Canada ou aux États-Unis.

#### **B. REPRÉSENTATIVITÉ DU CIFQ :**

4. Le CIFQ est un regroupement d'industries papetières.
5. Le CIFQ regroupe une trentaine d'entreprises manufacturières représentant plus de 97% de la production de pâtes et papiers et plus de la moitié de la production de bois de sciage au Québec.
6. L'industrie papetière joue un rôle clef dans l'économie québécoise.
7. Présentes dans toutes les régions, les papetières assurent plus de 34 000 emplois en usine et quelque 10 000 emplois en forêt. De plus, environ 120 000 emplois indirects sont liés aux activités de cette industrie. Année après année, cette dynamique entraîne des retombées économiques qui, dans chaque région, sont évaluées à des centaines de millions de dollars.
8. Les papetières québécoises achètent environ 12% de la production d'Hydro-Québec. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres du CIFQ et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec les industries papetières localisées ailleurs au Canada ou aux États-Unis.
9. En plus d'être de grands consommateurs d'électricité, plusieurs des membres du CIFQ détiennent des moyens de production d'électricité.

#### **C. INTÉRÊT DE L'AQCIE ET DU CIFQ ET MOTIFS DE LEUR INTERVENTION :**

10. L'un des rôles importants de l'AQCIE et du CIFQ est de représenter leurs membres auprès des gouvernements et des organismes de réglementation pour toute matière pouvant affecter directement ou indirectement les tarifs ou conditions de fourniture, transport ou distribution d'électricité.
11. L'AQCIE et le CIFQ ont un intérêt évident à intervenir en la présente instance en ce que l'établissement des tarifs et conditions du service de transport est susceptible d'affecter les intérêts de leurs membres qui, pour la plupart, sont de gros clients industriels qui souscrivent au tarif « L ».
12. L'AQCIE et le CIFQ entendent donc participer à toutes les étapes du dossier, incluant les audiences à être fixées par la Régie.
13. L'intervention de l'AQCIE et du CIFQ aura pour but de faire valoir les intérêts de la grande industrie consommatrice et d'assister la Régie dans la considération de la demande du Transporteur.

---

**II. CONCLUSIONS RECHERCHÉES ET PRÉSENTATION DE LA PREUVE DES INTERVENANTS :**

14. Les intervenants entendent produire des analyses portant sur divers aspects de la demande du Transporteur et notamment sur les suivants :
- L'évolution du coût de service.
  - L'intégration des télécommunications dans la base tarifaire et l'impact sur les tarifs.
  - La proposition de disposition du compte de frais reportés.
  - Le suivi du dossier de l'efficience et de la réglementation incitative.

**III. BUDGET:**

15. L'AQCIE et le CIFQ joignent à leur demande leur budget préparé conformément aux dispositions du *Guide de paiement des frais des intervenants* et demandent remboursement de leurs frais conformément à l'article 36 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

**IV. TRADUCTION**

16. Le budget des intervenants ne prévoit pas de frais de traduction pour le moment.

**V. COMMUNICATIONS AVEC LES INTERVENANTS**

17. L'AQCIE et le CIFQ demandent que toute communication avec eux en rapport avec le présent dossier soit acheminée à leur procureur :


**Me Pierre Pelletier**  
**DESJARDINS DUCHARME, s.e.n.c.r.l.**  
70, rue Dalhousie, bureau 300  
Québec (Québec) **G1K 4B2**  
Téléphone : (418) 640-4431  
Télécopie : (418) 523-5391  
Courrier électronique : [pierre.pelletier@ddsm.ca](mailto:pierre.pelletier@ddsm.ca)

**POUR CES MOTIFS, NOUS DEMANDONS À LA RÉGIE DE :**

**ACCUEILLIR** la demande d'intervention de l'AQCIE et du CIFQ;

**RÉSERVER** le droit de l'AQCIE et du CIFQ de réclamer les frais raisonnables encourus pour leur participation à la présente instance.

Québec, le 3 août 2007

  
DESJARDINS DUCHARME, S.E.N.C.R.L.  
Procureurs de l'AQCIE et du CIFQ

**BUDGET**

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS.

**Identification des personnes**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3640-2007	<b>Période couverte :</b>	
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIÉ/CIFQ		
<b>S'agit-il d'un regroupement?</b> (oui/non)			
<b>S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :</b>			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
<b>Nom des avocats</b>	<b>Expérience<sup>1</sup></b>	<b>Interne/externe<sup>2</sup></b>	<b>Adresse du lieu habituel de travail</b>
PIERRE PELLETIER	35	Externe	Québec
<b>Nom des analystes</b>	<b>Expérience<sup>1</sup></b>	<b>Interne/externe<sup>2</sup></b>	<b>Adresse du lieu habituel de travail</b>
Jean-Benoît Trahan	10	Externe	St-Jean-sur Richelieu
<b>Nom des témoins experts</b>	<b>Expérience<sup>1</sup></b>	<b>Interne/externe<sup>2</sup></b>	<b>Adresse du lieu habituel de travail</b>
	n/a	n/a	
<b>Nom des experts-conseil</b>	<b>Expérience<sup>1</sup></b>	<b>Interne/externe<sup>2</sup></b>	<b>Adresse du lieu habituel de travail</b>
	n/a		
<b>Nom des coordonnateurs</b>	<b>Expérience<sup>1</sup></b>	<b>Interne/externe<sup>2</sup></b>	<b>Adresse du lieu habituel de travail</b>
	n/a		

<sup>1</sup> Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.<sup>2</sup> Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

## BUDGET

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

### Budget de participation



Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3640-2007	<b>Période couverte :</b>	-
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIÉ/CIFQ		

### BUDGET DE PARTICIPATION

1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation

2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant

3. Moyens et services requis

3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste

a) Mandat de chaque personne affectée au dossier

b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés

c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés

3.2 Autres moyens requis

## BUDGET

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.



### Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3640-2007	<b>Période couverte :</b>	-
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE/CIFQ		
<b>HONORAIRES</b>			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation (heures) :	Audience (heures) :	
Avocats	106,0	45	33 220,00 \$
Analystes	196,0	45	26 510,00 \$
Témoins experts	0,0	0	- \$
Experts conseils	0,0	<b>n/a</b>	- \$
Coordonnateurs	0,0	0	- \$
<b>TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES</b>	<b>302,0</b>	<b>90</b>	<b>59 730,00 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	1 791,90 \$		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	1 571,40 \$		
Dépenses de traduction	- \$		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 363,30 \$</b>		
<b>ENVELOPPE GLOBALE</b>			- \$
<b>TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT</b>			<b>63 093,30 \$</b>
<b>FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS</b>			- \$

# BUDGET

Selectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Honoraires



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3640-2007	<b>Période couverte :</b>				
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIÉ/CIFQ					
HONORAIRES						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Avocats</b>	heures					
PIERRE PELLETIER	Préparation (h):	106,0	220,00 \$	33 220,00 \$	0,00 \$	33 220,00 \$
	Audience (h):	45	220,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		33 220,00 \$	0,00 \$	33 220,00 \$
	106,0	45				
<b>Analystes</b>	heures					
Jean-Benoit Trahan	Préparation (h):	196,0	110,00 \$	26 510,00 \$	0,00 \$	26 510,00 \$
	Audience (h):	45	110,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		26 510,00 \$	0,00 \$	26 510,00 \$
	196,0	45				

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

**BUDGET**

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DES FRAIS à la page 1.

**Honoraires (suite)**



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3640-2007	<b>Période couverte :</b>				
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE/CIFQ					
<b>HONORAIRES (suite)</b>						
<b>Type de ressources</b>	<b>Temps de préparation et d'audience<sup>1</sup></b>	<b>Taux horaire<sup>2</sup></b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>	
<b>Témoins experts</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0				
<b>Experts-conseil</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>n/a</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0					
<b>Coordonnateurs</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0				
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>				<b>59 730,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>59 730,00 \$</b>

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

**BUDGET**

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.



**Dépenses**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3640-2007	<b>Période couverte :</b>			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIÉ/CIFQ				
<b>Nom des personnes :</b>					
<b>DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT<sup>1</sup></b>					
<b>Transport</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de kilomètres</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Automobile	0,324 \$/km	1 100	356,40 \$		356,40 \$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	- \$
Train			- \$	- \$	- \$
Avion			- \$	- \$	- \$
<b>Hébergement</b>	<b>Tarif journalier</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Région de Montréal <small>(maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)</small>	135,00 \$	9	1 215,00 \$	- \$	1 215,00 \$
Région de Québec <small>(maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau <small>(maximum de 110,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec <small>(maximum de 87,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé <small>(maximum de 35,00 \$ par jour)</small>	- \$	0	- \$	n/a	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT</b>			<b>1 571,40 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 571,40 \$</b>
<small>case 54</small>					
<b>DÉPENSES DE TRADUCTION</b>					
<b>Traduction</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de mots</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION</b>			<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<small>case 55</small>					

<sup>1</sup> L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Enveloppe globale

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R-3640-2007		Période couverte :			
Nom de l'intervenant :		AQCIE/CIFQ					
ENVELOPPE GLOBALE							
Date - séance (aaaa/mm/jj)	Durée (heures)	Nom des participants	Interne/ externe <sup>1</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
						-	\$
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
TOTAL ENVELOPPE GLOBALE				-	\$	-	\$

case 56

<sup>1</sup> Le participant à la séance de travail est une ressource interne s'il est à l'emploi de l'intervenant.